

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
31240**

**05.62.89.22.89**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 24
- procurations : 8
- absente excusée : 1
- ayant pris part au vote : 32

L'an deux mille vingt-deux et le 29 juin à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents :** M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, M. MERLEY, M. MOLET, MME CELERIER, M. COMBE, M. CADIEU, , M. DOMENEGHETTY, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration :** MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. GARDE (POUVOIR A M. ROUX), M. BAMIÈRE (POUVOIR A M. MERLEY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME CABERO (POUVOIR A M. DOMENEGHETTY), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS), MME PERROUX (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME SERRET-PERES (POUVOIR A M. COMBE),

**Etais absente excusée :** MME JARRIGE

MME QUONIAM-DOUREL est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2022/78

#### Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2021

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de reprendre les résultats du Compte Administratif 2021 au Budget Primitif 2022, soit :

- Excédent de fonctionnement reporté : 3 388 877.66 €
- Excédent d'investissement reporté : 206 964.95 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2021 : 744 945.91 €
- Résultat de la section d'investissement 2021 : - 550 185 €

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de reprendre les résultats de fonctionnement et d'investissement 2021 de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement reporté 2021 (R002) : 4 133 823.57 €  
(Composé du résultat positif de la section de fonctionnement, soit 744 945.91 + l'excédent de fonctionnement reporté, soit 3 388 877.66)
- Report du déficit de la section d'investissement en R001 de 2021 : - 343 220.05 €  
(Composé du résultat négatif de la section d'investissement soit - 550 185 €, + l'excédent d'investissement reporté, soit 206 964.95)

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 4 votes contre (MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. DEHOURS),

- De reprendre les résultats de fonctionnement et d'investissement 2021 de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement reporté 2021 (R002) : 4 133 823.57 €

(Composé du résultat positif de la section de fonctionnement, soit 744 945.91 + l'excédent de fonctionnement reporté, soit 3 388 877.66)

- Report du déficit de la section d'investissement en R001 de 2021 : - 343 220.05 €

(Composé du résultat négatif de la section d'investissement soit - 550 185 €, + l'excédent d'investissement reporté, soit 206 964.95)

*Pour copie conforme,*

*Le Maire,  
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 30 JUIN 2022  
- Affiché le 30 JUIN 2022

